

*La Ville de Besançon,
Grand Besançon
Métropole et
le CCAS vous
informent*

**À BESANÇON, ON ACHÈTE
ÉCO-RESPONSABLE**

*Prestations réalisées
par des personnes
en réinsertion*

*Produits d'entretien
éco-certifiés
d'origine naturelle*

*Prise en compte
du bien-être animal*

...

COMMUNIQUÉ

01-03-2021

Besançon agit pour le climat, épisode 3 :

la transformation du cadre de notre commande publique.

Acheter des équipements, rénover des bâtiments, peindre les salles de classe, poser des tuyaux... Les collectivités achètent du matériel et commandent des travaux... Tous ces achats font partis de la commande publique.

En France, la commande publique représente 200 Milliards d'euros (environ 8-10% du PIB), 60 % de cette commande est réalisée par les collectivités locales. C'est donc un levier économique essentiel.

À Besançon, cela représente 28,5 millions d'euros par an (hors délégation de service public), 61,8 millions d'euros pour le Grand Besançon et 3,3 millions d'euros pour le CCAS.

La ville de Besançon se mobilise et modifie ses conditions d'achat public en adoptant un SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables) et un cahier des charges en matière de prescriptions énergétiques et environnementales applicable à la construction, à la réhabilitation et rénovation énergétique des bâtiments.

Chaque achat intégrera désormais à Besançon, au Grand Besançon et au CCAS les préoccupations du XXIème siècle : accélérer les transitions écologiques et sociales en poursuivant des objectifs éthiques, inclusifs et de développement durable.

Cela se traduit, par exemple, par

- l'augmentation du confort (moins de bruit...) et la réduction de la consommation énergétique dans les écoles, les gymnases et les bâtiments municipaux que nous rénovons.
- l'augmentation de la végétalisation et la prise en compte de la biodiversité lors de la désimperméabilisation de nos cours d'école.
- l'utilisation de peintures, de revêtements et de produits d'entretien sans perturbateurs endocriniens
- l'engagement de travailler avec des personnes en insertion sur certains chantiers :
 - o Marché de réinsertion professionnelle en faveur des demandeurs d'emploi pour l'entretien des espaces verts et naturels de la ville, le désherbage des remparts...
 - o Marché conclu avec un ESAT (handicap) pour la pré-collecte, la collecte, le transport et le traitement des papiers et des cartons de la Ville et du Grand Besançon
- l'interdiction de préparer des repas pour les cantines avec des poulets issus d'élevages industriels.
- l'achat de produits d'entretien d'origine naturelle ou non testés sur les animaux
- le soutien et l'incitation à faire évoluer l'offre des entreprises vers des produits et services plus équitables et plus durables.

La Ville, le CCAS de Besançon et Grand Besançon Métropole achètent désormais «éco-responsable» !